

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Piéton De resto à dépotoir



Photo: IMM

ON ne parlera jamais assez du problème de l'insalubrité auquel sont confrontées nos villes. Notamment dans les chefs-lieux de provinces où la densité de la population est plus importante. Une situation qui découlerait en grande partie de l'incivisme de certains compatriotes qui donnent l'impression de polluer intentionnellement l'environnement, en y jetant les ordures n'importe où.

À Port-Gentil par exemple, au cœur même de la cité, cette bâtisse sinistrée qui, jadis, était un restaurant huppé de la place, est devenue au fil du temps, un dépotoir. Les riverains en ont fait une poubelle, une sorte de décharge publique qui ternit la belle image de la cité pétrolière.

Cette poche d'insalubrité au cœur de la capitale économique ne devrait pas laisser insensibles les responsables municipaux. D'autant que le site est en passe de devenir un repaire de malfrats.

Par IMM

Formalisation en vue de l'Amicale des anciens étudiants de l'Ensil

L.R.A.
Libreville/Gabon

L'AMICALE des anciens élèves de l'École nationale supérieure des ingénieurs de Libreville (Ensil) veut donner un cadre légal à sa plateforme. Une réunion préparatoire à effet de définir ses statuts et objectifs s'est tenue vendredi dernier dans un restaurant de la place. Les anciens étudiants Ensil, tous devenus ingénieurs et autres cadres de la République, veulent promouvoir le métier d'ingénieur, susciter des vocations scientifiques et techniques et, à terme, créer l'ordre gabonais des ingénieurs pour donner plus



Photo: L.R.A.

Réunion préparatoire de la formalisation des activités de l'amicale des anciens élèves de l'Ensil.

de crédit à cette profession. Tant estime, Gisèle Laure Lanchais Eyang Ntoutoume, président de l'Amicale, les ingénieurs sont les acteurs nécessaires de la société

qui contribuent au développement de tout pays dans le monde. L'assemblée constitutive de cette nouvelle plateforme aura lieu sous peu.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères informe le public de ce que la réforme de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) adoptée par la IXème Conférence Extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement prévoit la mise en place d'une Commission de la Communauté comprenant :

- un Président ;
- un Vice-Président ;
- cinq Commissaires Chefs de Départements.

Le poste de Président étant attribué dans l'ordre alphabétique français de désignation des États membres, il reste donc celui de Vice-président et les cinq commissaires à pourvoir.

À cet effet, le Ministère des Affaires Étrangères, par ce communiqué, lance un appel à candidatures et rappelle que les dossiers de candidatures doivent être déposés au Secrétariat Général dudit ministère, sis 102, Rue Jean Rémi AYOUNE, Batterie IV, au 4ème étage, **jeudi 20 février 2020 à 15h00, au plus tard.**

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- Vice-président de la commission ;
- Commissaire, Département Affaires politiques, Paix et sécurité ;
- Commissaire, Département Marchés communs, Affaires économiques, monétaires et financières ;
- Commissaire, Département Environnement, ressources naturelles, agriculture et développement durable ;
- Commissaire, Département Aménagement du territoire, infrastructures ;
- Commissaire, Département Développement humain et social.

Au terme de l'article 6 de la décision N°04/CEEAC/CCEG/IXème/2019 déterminant la procédure de désignation du Président de la commission et de présélection des autres membres de la commission de la CEEAC, chaque candidat doit posséder les qualités suivantes :

- Présenter des qualités de moralité et d'intégrité ;
- Démontrer son engagement à promouvoir l'intégration régionale ;
- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur approprié au profil indiqué de niveau bac+5 au minimum ou justifier d'une expérience de l'exercice des hautes fonctions publiques ou privées ;
- Avoir des habiletés managériales avancées, constatées par une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
- (10) à des niveaux de responsabilités élevées ;
- Avoir une capacité d'écoute et privilégier la culture du consensus, tout en étant prêt à assumer la responsabilité décisionnelle au niveau qui lui convient ;
- Être capable de fédérer la volonté et les capacités à sa disposition au service d'un objectif unique.

Chaque dossier de candidature doit contenir au minimum les éléments suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et titres académiques et ou les certificats de travail et les documents attestant des références professionnelles ;
- Un document d'un maximum de deux (2) pages décrivant sa vision de l'intégration régionale et la manière dont il entend exercer son travail.

Les candidats pourront, en cas de besoin, soumettre d'autres documents supplémentaires.

Le Ministère des Affaires Étrangères rappelle que seules les personnes de nationalité gabonaise, hommes et femmes pourront soumettre et déposer leurs candidatures au Secrétariat Général dudit ministère pour le compte du Gabon.

Fin.